

**Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de  
Créteil**

**Université Paris 8 – Université Paris 13**



**MASTER**

**METIERS DE L'ENSEIGNEMENT,**

**DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

**Mention second degré – Parcours Histoire-Géographie**

**Année 2014-2015**

### **Responsables administratives :**

**Paris 8 :** Martine Roman (département d'histoire, Paris 8), secrétariat bâtiment B  
3e étage, martine.roman@univ-paris8.fr

**Paris 13 :** Patricia François-Lubin, Secrétariat Master HTC, Bureau A 214  
master-htc.lshs@univ-paris13.fr

### **Responsable pédagogique Paris 8 :**

Gwladys Bernard (département d'histoire, Paris 8), gwladys.bernard@gmail.com

### **Responsables pédagogiques Paris 13 :**

Frédéric Alexandre (géographie, Paris 13), Jean-Yves Carrez-Maratray (histoire, Paris 13)

### **Equipe enseignante :**

*Seuls deux noms d'enseignants référents sont indiqués, mais d'autres enseignants peuvent intervenir dans les formations.*

### **MEEF 1 :**

#### **Equipe "disciplinaire" dans les UFR :**

Histoire ancienne :

Sabine Armani (P13) / Gwladys Bernard (P8)

Histoire médiévale :

Joël Chandelier (P8) / Olivier Marin (P13)

Histoire moderne / contemporaine :

Quentin Deluermoz (P13) / Yannick Ripa (P8)

Géographie question thématique :

Edouard de Belizal (int. ext pour P8) / Marie Redon (P13)

Géographie question mondiale :

Frédéric Alexandre (P13) / Jan Synowiecki (P8)

Géographie de la France :

Stéphane Leroy (P8- université d'Angers) / Sophie Lestrade (P13-UPEC)

Equipe ESPE : didactique, mise en situation professionnelle,  
accompagnement de stage

- Jérôme Chastan (histoire et géographie, ESPE)
- François Dosse (histoire, ESPE)
- Sophie Lestrade (géographie, ESPE)
- Pascale Monnet-Chaloin (histoire et géographie, ESPE)
- Daniel Ourman (histoire et géographie, ESPE)

MEEF 2e année :

Pratique professionnelle (ESPE) :

Jérôme Chastan (histoire et géographie, ESPE)  
Pascal Jézéquel (géographie, ESPE)  
Pascale Monnet-Chaloin (histoire et géographie, ESPE)  
Marie-Albane de Suremain (histoire, ESPE)

Approfondissement disciplinaire (UFR) :

Frédéric Alexandre- Gwladys Bernard - Jérôme Chastan (ESPE)

Suivi de mémoire (binôme enseignants ESPE-UFR) :

Titulaires département P8/ P13 en fonction des spécialités et des disponibilités +  
membres équipe ESPE

## Le master MEEF

Sites à consulter régulièrement :

<http://www2.univ-paris8.fr/histoire>

<http://www.univ-paris13.fr/lshs/accueil-dpt-histoire.html>

Site du Ministère de l'Education Nationale :

<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

Le master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) est un nouveau diplôme créé en partenariat entre l'Ecole supérieure du professorat et de l'Education de l'académie de Créteil et les quatre universités de cette académie.

La première année de master 1 a ouvert en septembre 2013. La deuxième année ouvre en septembre 2014 pour accueillir les étudiants lauréats du CAPES en histoire-géographie et qui auront validé leur première année de master MEEF. La réussite au concours et la validation de la première année de master MEEF se préparent en parallèle, mais elles sont indépendantes.

La validation de la première année de master MEEF se fait sur le mode du contrôle continu. L'assiduité aux enseignements proposés, la participation à tous les exercices demandés (écrits et oraux), ainsi qu'aux différents stages sont donc indispensables.

La deuxième année de master MEEF, pour les étudiants inscrits à Paris 8, se fait en alternance :

- les étudiants lauréats du concours du CAPES deviennent, une fois leur inscription en master 2 MEEF effectuée, des fonctionnaires-stagiaires rémunérés.

Ils effectuent un stage en établissement de 8 à 10h par semaine, et reçoivent un complément de formation à l'ESPE de Créteil et dans les universités partenaires.

- les étudiants non lauréats du CAPES mais titulaires du master 1 peuvent être admis en Master 2 "voie bis" pour repasser le concours tout en effectuant un stage de 4 à 10 semaines (non rémunéré).

## Organisation de la première année de master

**1<sup>er</sup> semestre :**

**M1 : Volume horaire total : 566h (dont S1 307h et S2 259h)**

UE 1 (99h)	Histoire ancienne	9 ECTS
	Histoire médiévale	
	Histoire moderne et contemporaine	
UE 2 (99h)	Géographie thématique	9 ECTS
	Géographie des territoires	
	Géographie de la France	
UE 3 (24h)	Se préparer à enseigner l'histoire	3 ECTS
UE 4 (24h)	Se préparer à enseigner la géographie	3 ECTS
UE 5 (40h)	Initiation à la recherche : principe et méthode de la recherche en histoire et en géographie	4 ECTS
UE 6 (18h)	Contexte professionnel d'exercice de l'enseignement (commun à tous les parcours MEEF 2 <sup>e</sup> degré)	2 ECTS
UE 7 (12h)	Mise en situation professionnelle (évaluation S2)	

**2<sup>e</sup> semestre**

UE 8 (18h)	Histoire ancienne	3 ECTS
	Histoire médiévale	
	Histoire moderne et contemporaine	
UE 9 (18h)	Géographie thématique	3 ECTS
	Géographie des territoires	
	Géographie de la France	
UE 10 (66h)	Se préparer à l'enseignement de l'histoire et de la géographie : construire un cours (préparation épreuve orale 1 dite "leçon")	7 ECTS
UE 11 (66h)	Se préparer à l'enseignement de l'histoire et de la géographie : analyse d'une situation professionnelle (préparation épreuve orale 2 dite "épreuve sur dossier")	7 ECTS
UE 12 (20h)	Initiation à la recherche	3 ECTS
UE 13 (26h)	Contexte professionnel d'exercice de l'enseignement	3 ECTS
UE 14 (18h)	Langue	2 ECTS
UE 15 (18h)	Stage de pratique accompagnée (3 semaines en janvier)	3 ECTS

## Le concours du CAPES

La première année de Master MEEF parcours histoire-géographie prépare au concours national du CAPES externe d'histoire-géographie, qui reste sélectif (30% de réussite au niveau national en 2013 : voir page du SIAC 2, consacrée aux concours).

La formation de Paris 8 (mutualisée entre Paris 8-Paris 13 à compter de 2014) affiche des taux de réussite qui varient entre 50 et 70% ces quatre dernières années, soit le double de la moyenne nationale.

### Les épreuves :

#### A. - Epreuves écrites d'admissibilité.

Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur la géographie. Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur la géographie, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire.

<b>1° Composition.</b> Durée : 5 h Coefficient 1	La composition porte sur l'une des questions mises au programme. A la composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation de la thématique proposée dans le cadre des enseignements. Lorsque la composition porte sur la géographie, elle peut comporter un exercice cartographique.
<b>2° Commentaire de documents.</b> Durée : 5 h coefficient 1	A partir d'une analyse critique des documents scientifiques se rapportant au programme, le candidat propose une exploitation adaptée à un niveau donné. Il expose et justifie ses choix, ses objectifs et ses méthodes. Une production graphique peut être demandée.

#### B. - Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

<b>1° Epreuve de mise en situation professionnelle</b> Préparation : 4 h durée de l'épreuve : une heure (exposé : 30 mn maximum – entretien : 30 mn maximum) Coefficient 2	L'épreuve porte sur une des deux parties (histoire ou géographie) du champ disciplinaire, tirée au sort. Le candidat construit un projet de séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement, sur un sujet proposé par le jury, éventuellement accompagné de documents divers (scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels, travaux d'élèves). L'exposé du candidat est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques.
2° Epreuve d'analyse de situation professionnelle.	L'épreuve porte sur la partie (histoire ou géographie) n'ayant pas fait l'objet de la première épreuve d'admission. L'épreuve prend appui sur un dossier fourni par le jury. Le dossier est constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, d'extraits de manuels, de

Préparation : 4 h	productions d'élèves, et présente une situation d'enseignement en collège ou en lycée.
Durée de l'épreuve : une heure (exposé : 30 mn maximum – entretien : 30 mn maximum)	Le candidat en propose une analyse. Son exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel il est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques. L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.
Coefficient 2	

**Le programme** des épreuves d'admissibilité et d'admission est constitué par trois grandes questions d'histoire et trois grandes questions de géographie articulées aux programmes scolaires. Il est périodiquement révisé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

Des bibliographies ont été publiées dans la revue *Historiens & Géographes* ou préparées par les enseignants de Paris 8 et Paris 13. Elles sont à la disposition des étudiants sur le site du département d'histoire de Paris 8 (<http://www2.univ-paris8.fr/histoire>).

### **Travail personnel pour bien se préparer**

- acquérir les connaissances de base en prenant des notes sur tout ce qu'on lit puis en confectionnant des fiches à partir des notes.

- maîtriser les repères chronologiques : faire une chronologie par question (même si les questions ne sont pas des questions d'histoire politique, la connaissance de la chronologie générale est indispensable).

- maîtriser les repères spatiaux : faire des cartes des pays concernés et y reporter les noms de lieux rencontrés (les jurys demandent aux candidats à l'oral de faire des croquis au tableau). Pour cela utiliser les atlas généraux et les atlas spécialisés figurant dans les bibliographies.

- maîtriser la bibliographie. Il ne s'agit évidemment pas de tout lire, mais de savoir où rechercher les informations utiles. Ceci est particulièrement important dans la perspective de l'oral du CAPES, où les candidats ne disposent que de 15 minutes pour choisir les ouvrages qui leur permettront de construire leur leçon. Il faut donc, au cours de l'année de préparation, avoir parcouru les ouvrages importants (introduction, conclusion, table des matières), pour savoir ce qui peut s'y trouver.

### **Inscription au concours :**

sur le site du ministère <http://www.education.gouv.fr/siac2>

A consulter : le guide des concours du 2<sup>e</sup> degré

<http://www.education.gouv.fr/pid437/guide-concours.html>

## **Les questions au programme en 2014-2015 :**

### **Géographie :**

Géographie des mers et des océans (nouvelle question)

Mutations des systèmes productifs en France (nouvelle question).

Canada, Etats-Unis, Mexique.

### **Histoire :**

Le monde romain de 70 av. J.-C. à 73 ap. J.-C. (question nouvelle).

Gouverner en Islam du Xe au XVe siècle (Iraq jusqu'en 1258, Syrie, Hijaz, Yémen, Égypte, Maghreb et al-Andalus) (question nouvelle).

Citoyenneté, république, démocratie en France de 1789 à 1899 (question nouvelle).

**L'inscription au concours est strictement personnelle et appartient à chaque candidat. Les inscriptions se font par internet (serveur SIAC 2) du jeudi 11 septembre 2014, à partir de 12h00, et jusqu'au mardi 21 octobre 2014, 17 heures, heure de Paris.**

#### **Inscription au concours :**

sur le site du ministère <http://www.education.gouv.fr/siac2>

A consulter : le guide des concours du 2<sup>e</sup> degré

<http://www.education.gouv.fr/pid437/guide-concours.html>



## Lieux et horaires des cours

### ATTENTION :

**1/ Les cours ont lieu en alternance bihebdomadaire (deux semaines dans une université, deux semaines dans l'autre) à Paris 8 et à Paris 13.**

**2/ Deux cours d'histoire moderne assurés par Philippe Minard auront lieu avant la rentrée, pendant la semaine du 8 septembre à Paris 8 (cours ouverts aux étudiants du MEEF des deux universités) :**

- 1er cours lundi 8 septembre, de 12h30 à 15h00 (salle à voir sur le site)

- mercredi 10 septembre de 10h à 13h.

**3/ La rentrée de tous les cours se fera le lundi 15 septembre à 9h à Paris 8 (salles encore sous réserve, voir site internet).**

Semaines Paris 8	Semaines Paris 13
15 septembre 22 septembre	29 septembre 6 octobre
13 octobre 20 octobre "Pause pédagogique" le 27 octobre ("vacances" une semaine)	"Pause pédagogique" le 27 octobre ("vacances" une semaine) Reprise Paris 13 le 3 novembre 10 novembre
<b>Les samedis matins à partir du samedi 8 novembre : 1ers concours blancs (6 épreuves, 1 chaque samedi du 8 novembre au 13 décembre)</b>	
17 novembre 24 novembre	1er décembre 8 décembre
15 décembre	<i><b>Vacances fin d'année samedi 20 décembre-dimanche 4 janvier.</b></i>
<b>Stage 3 semaines en établissement du lundi 5 janvier au vendredi 23 janvier.</b>	
Reprise P8 lundi 26 janvier	2 février 9 février
Révisions personnelles/ rattrapages éventuels/ cours supplémentaires semaine banalisée du 16 février Concours blancs semaines du 23 février et du 3 mars (6 épreuves des deux types en histoire et en géographie)	
<i><b>Période de révision</b></i>	
<b>Epreuves écrites : avril 2015</b>	

Calendrier hebdomadaire (toutes les semaines du 15 septembre au 9 février) :

**La présence à tous les cours est obligatoire et validée par un contrôle continu.**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h – 11h30	<b>Géographie</b> <i>(question Canada-EU-Mexique à confirmer)</i>	<b>Se préparer à enseigner l'histoire et la géographie</b> 9 h – 12 h	<b>10h-13h</b> <b>Séminaires de recherche M1 MEEF Paris 8</b>	<b>Géographie (question)</b>	<b>mise en situation professionnelle, journées de "tronc commun" et stages filés (voir détail)</b>
12h30-15h	<b>Histoire moderne et contemporaine</b>			<b>Géographie (question)</b>	
15h30-18h	<b>Histoire médiévale</b>			<b>Histoire ancienne</b>	

NB : Les séminaires de recherche du mercredi matin ont lieu toutes les semaines à Paris 8 (voir descriptif p. 11-12). Ils sont ouverts aux étudiants de P13 (non obligatoires pour P13, obligatoires P8).

Détail des vendredis :

- Cours de mise en situation professionnelle de **9h à 12h** (P8, Pascale Monnet-Chaloin) :

les vendredis 19/09 ; 3/10 ; 7/11 ; 14/11.

- **Journées** de "tronc commun" (contexte d'exercice du métier) :

les vendredis 17/10 ; 24/10 ; 28/11 ; 05/12

Journées de "stages filés" : les vendredis toute la journée 12/12 et 19/12

Campus Paris 8 : 2 rue de la Liberté, 93000 St DENIS, métro Saint-Denis Université, Bâtiment B à gauche de l'entrée.

Campus Paris 13 : 99, avenue Jean-Baptiste Clément, 93340 VILLETANEUSE, train Epinay-Villetaneuse + bus, voir site.

Salles : Paris 13 salle E 308 (2ème étage de l'UFR, couloir d'histoire), Paris 8 : voir site.

## Découverte du contexte professionnel (« tronc commun »), mise en situation professionnelle et stages

Les enseignements de découverte du contexte professionnel du métier d'enseignant et les stages auront lieu le vendredi, dans les universités ou en établissements. Certains enseignements sont communs à plusieurs parcours, d'autres seront plus spécifiques. Tous les stages seront accompagnés d'une analyse et pourront donner lieu à un compte rendu rédigé.

L'initiation aux Techniques de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) se fera dans ce cadre et elle se poursuivra en 2<sup>e</sup> année de master. Les étudiants doivent atteindre le niveau C2i2e.

Les cours et les stages ont lieu le vendredi, soit à Paris 13 ou Paris 8, soit en établissement scolaire.

En janvier, trois semaines sont intégralement consacrées à un stage de pratique accompagnée.

Les épreuves orales d'admission au concours porteront en partie et sur les compétences acquises par ces enseignements dits de tronc commun, de mise en situation professionnelle et au fil des stages.

## Langues

Les compétences en langue étrangère seront validées en assistant à **un cours** de niveau master de 39h **sur les deux ans de master** (soit groupé, soit réparti sur les semestres 2 et 3), sans compensation et avec une note supérieure ou égale à 10/20. Les cours pourront à terme (sans doute à partir de 2015) être suivis sur la plateforme numérique de l'université.

En 2014, ces cours commenceront en S2 du M1, et se poursuivront sur le S3 du M2, mais il faut s'informer dès septembre 2014 via le site du SUFICE et du Centre de langues pour savoir dans quelle langue s'inscrire et à quel niveau.

Les étudiants venus d'une autre université que Paris 8, sont invités à passer les tests en ligne pour déterminer leur niveau (voir site du Centre de Langues). Les étudiants titulaires d'un CLES 2, d'un diplôme de licence en langue et civilisation étrangère ou ayant passé le TOEIC ou le TOEFL peuvent bénéficier d'une équivalence (confirmation à obtenir auprès du SUFICE).

## Initiation à la recherche

Les étudiants doivent suivre deux séminaires de 20 h au 1<sup>er</sup> semestre et un séminaire de 20 h au 2<sup>e</sup> semestre, en histoire et/ou en géographie.

Les séminaires des Masters recherche en histoire et en géographie leur sont ouverts.

Trois séminaires d'histoire ont été organisés spécialement à l'intention des étudiants du M1 MEEF à Paris 8 :

- au 1<sup>er</sup> semestre, deux séminaires thématiques approfondiront certains aspects des questions au programme. Mercredi matin de 10h à 13h en alternance.
- au 2<sup>e</sup> semestre, un séminaire méthodologique accompagnera les étudiants dans le choix du sujet du mémoire à réaliser en 2<sup>e</sup> année de master MEEF.

### 1<sup>er</sup> semestre

#### **L'invention de la démocratie et de la république en France, 1789-1889 (mercredi 10h-13h, semestre 1)**

(Philippe Minard, Yannick Ripa)

Ce séminaire analysera les modalités d'appropriation par les Français des usages démocratiques, et leur élargissement à la sphère politico-étatique au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, après la décennie révolutionnaire de 89, fondatrice d'une nouvelle culture politique. Par-delà la succession des révolutions et des régimes, la notion de citoyenneté, associée à celle de république, prend en France un sens spécifique, qu'il conviendra d'analyser dans ses contextes sociaux de mise en oeuvre pratique.

séances : 10 septembre, 1er octobre, 8 octobre, 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre 2014

#### **Pouvoir et société dans les pays d'Islam, Xe-XVe siècles (mercredi 10h-13h, semestre 1)**

(Joël Chandelier)

Ce séminaire analysera l'évolution du pouvoir et de son exercice dans le monde islamique pendant la période suivant l'éclatement du pouvoir central. En effet, à partir du Xe siècle, l'émergence des trois califats – abbasside, fatimide et omeyyade – consacre l'irréversible division politique de l'empire, une division qui va en s'amplifiant avec les constructions politiques turques, mongoles et berbères. Il s'agira donc de comprendre quels rapports entretiennent ces pouvoirs nouveaux, à la légitimité souvent problématique, avec les sociétés issues de la fusion opérée aux premiers siècles de l'Islam. Le séminaire s'appuiera sur l'étude de sources d'origines variées, chroniques historiques, documents administratifs, objets d'arts ou fouilles archéologiques.

Séances : 17 septembre, 24 septembre, 15 octobre, 22 octobre, 12 novembre, 26 novembre.

## 2e semestre

**Mercredi 10h-13h à Paris 8**

### **La construction impériale à Rome de Sylla à Vespasien**

(Gwladys Bernard)

Ce séminaire analysera le développement et la structuration d'un empire méditerranéen à la toute fin de l'époque républicaine et au début du principat julio-claudien. Quels sont les enjeux de création de cet *imperium Romanum*, comment le gouverner et comment adapter les structures de la cité républicaine à la gestion d'un espace englobant les trois quarts du monde connu? A partir d'analyses de dossiers documentaires (sources littéraires historiques et géographiques, données archéologiques et épigraphiques), on s'attachera à définir l'impérialisme romain et à comprendre ses conséquences à la fois sur les peuples conquis et sur la société romaine.

Une visite au Louvre (département Antiquités romaines) est prévue dans ce cadre après les écrits.

séances : 28 janvier, 4 février, 11 février, 18 février, 11 mars, 6 mai, 12 mai.

## Le Master 2 MEEF

A la rentrée 2014, la deuxième année de master MEEF s'ouvre pour les lauréats du CAPES 2014, qui seront étudiants et fonctionnaires stagiaires, ainsi que pour les étudiants ayant réussi le master 1 MEEF et admis à entrer en master 2 "parcours bis" pour tenter de nouveau le CAPES (étudiants non fonctionnaires stagiaires).

La rentrée s'effectuera le 26 août à l'UPEC (lieu sous réserve). Le stage en établissement est obligatoire pour la titularisation. Pour les fonctionnaires-stagiaires inscrits en M2 MEEF, le stage se composera de 8h à 10h de cours par semaine, et sera rémunéré à hauteur d'environ 1200 euros mensuels brut (voire site du ministère ou sites syndicaux tels que le SNES).

Les heures d'enseignement en établissement devront être réparties les mardis, jeudis, vendredis ou samedi matin.

Les lundis et mercredis, les étudiants suivront des formations et enseignements à l'ESPE le lundi (probablement sur le site de l'ESPE à Torcy) et dans les universités le mercredi (alternance hebdomadaire P8 histoire - P13 géographie).

### 1/ Composition des enseignements en Master 2 MEEF

#### **Descriptif des UE au semestre 1 :**

UE 1 – Atelier d’approfondissement disciplinaire (UFR) (18h-4 ECTS)	Approfondissement, à partir des recherches les plus récentes, de certaines périodes et enjeux méconnus nécessaires à l'enseignement en collège/ lycée. L’UE se déclinera en deux éléments constitutifs : <ul style="list-style-type: none"><li>- ECUE 1 – Atelier d’approfondissement en géographie – 18 h [2 ECTS] PARIS 13</li><li>- ECUE 2 – Atelier d’approfondissement en histoire – 18 h [32ECTS] PARIS 8</li></ul> Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu
UE 2 – Construction et mise en œuvre d’une séance, d’une séquence et d’une programmation en histoire, géographie, EC (ESPE) (60h- 6 ECTS)	<ul style="list-style-type: none"><li>- ECUE 1 – Construire son cours en géographie – 30 h [5 ECTS]</li><li>- ECUE 2 – Construire son cours en histoire – 5 ECTS [5 ECTS]</li><li>- ECUE 3 – Construire son cours en éducation civique – 10 h [1 ECTS]</li></ul> Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu

UE 3 – Séminaire de Mémoire de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d'enseignement  
Ateliers de méthodologie générale et d'élaboration du mémoire de recherche en fonction des sujets choisis.  
100% contrôle continu.  
(UFR 18h- 3 ECTS)

UE 4 – Tronc commun  
ESPE

UE 5– Langues  
18h (ou 39h si absence en M1) UFR (Centre de langues Paris 8)

UE 6 – Exercer son métier : analyse des pratiques  
ESPE

#### Descriptif des UE au semestre 2 :

UE 7 – Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire (12h- 2ECTS)  
Prolonge l'UE 1 (S3). Paris  
Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu

UE 8 – Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'une programmation annuelle – TICE (30h- 5 ECTS)  
Dans le prolongement de l'UE 2 (S3), cette UE mettra plus particulièrement l'accent sur l'emploi des TICE.  
Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu

UE 9 – Mémoire de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d'enseignement – Suivi individualisé (4h étudiant-2h ESPE, 2h UFR)  
En prolongement de l'UE 3 (S3), réalisation du mémoire sous la conduite d'un binôme (disciplinaire/didactique) de direction de recherche.  
Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu

UE 10 – Tronc commun  
(18h- 3 ECTS)  
ESPE

UE 11 – Exercer son métier : analyse des pratiques  
(6h- 15 ECTS)  
Cette UE comprend l'évaluation du mémoire et la soutenance de mémoire  
(70% évaluation écrite-30% évaluation orale)

## 2/ Calendrier des séminaires de recherche et d'approfondissement disciplinaire

Mercredi 10 septembre 10h- 13: séance commune étudiants M2 et enseignants ESPE et Paris 8/ Paris 13 pour définition et choix du sujet de mémoire.

UE 3, séminaire de construction du mémoire de recherche = 24h (avec réunion et contrôle continu)

Horaire séminaire mémoire de recherche semestre 3 : mercredi matin 10h-12h30

<b>Paris 13</b>	<b>Paris 8</b>
1er octobre	15 octobre
5 novembre	12 novembre
26 novembre	3 décembre
10 décembre	17 décembre : présentation de la problématique et du plan du mémoire pour évaluation

Horaire atelier approfondissement disciplinaire M2:

mercredi 14h-17h

<b>Paris 13- géographie</b>	<b>Paris 8 - histoire</b>
1er octobre	15 octobre
5 novembre	12 novembre
26 novembre	3 décembre
10 décembre	17 décembre
7 janvier	14 janvier
21 janvier	28 janvier

UE 7 au 2e semestre: atelier d'approfondissement disciplinaire

Même horaire mercredi 14h-17h

<b>Paris 13</b>	<b>Paris 8</b>
4 mars	11 mars
18 mars	25 mars

Le suivi de mémoire sera assuré par un binôme d'enseignants (1 enseignant Paris 8 ou Paris 13/ 1 enseignant ESPE) en fonction de la discipline et du sujet choisi.

Les étudiants inscrits en AEU n'ont pas de mémoire, mais doivent faire un écrit professionnel (modalités à définir). Ils doivent se renseigner auprès de l'ESPE pour savoir quelles UE sont à valider.